



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique  
régionale**

Rouen, le 20 janvier 2022

Affaire suivie par :

**Frédéric HAVET**

IA-IPR d'anglais

Tél. 02 32 08 91 20

Mail : [frederic.havet@ac-normandie.fr](mailto:frederic.havet@ac-normandie.fr)

**FRÉDÉRIC HAVET**

IA-IPR d'anglais

à

Rectorat de la région académique

Normandie

25, rue de Fontenelle

76000 Rouen Cedex

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement des collèges et lycées publics  
et privés.

sous-couvert de Mesdames et Messieurs les IA-  
DASEN

Objet : Généralisation d'Ev@lang collège, test de positionnement en anglais pour tous les élèves de troisième.

Dans le cadre du plan langues vivantes, le déploiement d'Ev@lang collège (test de positionnement en anglais pour tous les élèves de troisième) se poursuit avec l'opérateur ministériel France Education International (FEI). Dans l'académie de Normandie, sa phase de généralisation est prévue du **lundi 28 février au vendredi 25 mars 2022 inclus**.

Ce test concerne tous les élèves scolarisés en classe de troisième, en collège ou en lycée professionnel, qui suivent un enseignement d'anglais en langue vivante 1 ou 2 (LVA ou LVB) :

- Les élèves de troisième des établissements publics et privés sous contrat avec l'Etat, y compris les élèves des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) et des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS);
- Les élèves inscrits en troisième prépa-métiers;
- Les élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

Pour rappel, Ev@lang collège est un test de positionnement adaptatif en langues vivantes étrangères entièrement en ligne. Il permet d'évaluer les compétences des élèves en compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et compétences linguistiques (grammaire et lexicale). La durée de passation totale du test (temps d'installation et de transition entre les épreuves compris) n'excède pas 50 minutes, soit une séance de cours.

Les chefs d'établissement sont responsables de l'organisation générale et de la coordination de la passation du test dans leur établissement. Pour cela, FEI met à disposition **une plateforme de gestion** du test accessible aux chefs d'établissement.

L'ensemble des documents ressources sont mis à disposition sur la plateforme de gestion :



- La note de cadrage pédagogique ;
- Le guide d'utilisation de la plateforme de gestion pour les chefs d'établissement ;
- Les supports de présentation du test destinés aux équipes pédagogiques et aux élèves ;
- Le modèle de lettres aux familles et aux élèves ;
- Les consignes de passation en salle.

Afin d'optimiser la passation du test et de permettre à FEI une gestion des connexions simultanées, les chefs d'établissement renseignent un calendrier de passation accessible via la plateforme de gestion.

La **plateforme de gestion du test** que met FEI à disposition des chefs d'établissement sera accessible **à partir du 28 janvier**. Cette plateforme permet de gérer tous les aspects administratifs du test. Elle est également accessible aux référents académiques et leur permet de suivre la passation du test à l'échelle de l'académie.

Pour accéder à la plateforme de gestion, un **identifiant de connexion unique** sera transmis par courriel (depuis l'adresse [information@evalangcollege.fr](mailto:information@evalangcollege.fr)) à chaque établissement (messagerie [ce.uai@ac-academie.fr](mailto:ce.uai@ac-academie.fr)) quelques jours avant l'ouverture de la plateforme. La plateforme de gestion permet d'accéder à la documentation mise à disposition, de réserver les créneaux de passation et d'obtenir les codes de passation du test à distribuer aux élèves.

**L'ouverture de la réservation des créneaux de passation** est rendue possible **trois semaines minimum** avant le début de la passation.

Pour toute question d'ordre technique, vous avez la possibilité de contacter la plateforme d'assistance informatique par le formulaire en ligne, afin d'assurer la traçabilité et le traitement dans les meilleurs délais. Tous les renseignements utiles sont à disposition sur la page académique <http://assistance.ac-normandie.fr/>.

Vous trouverez, joint à ce courrier, un récapitulatif des actions à mener pour l'organisation du test. Voir aussi la note de service du 29 novembre 2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2129436N.htm>

Une page Eduscol a été créée pour Ev@lang collège. Vous la trouverez à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>

Je vous remercie pour votre engagement dans la mise en œuvre du test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième.

FRÉDÉRIC HAVET

PJ : Memento d'organisation du  
test pour les chefs  
d'établissement